

OFFRE DE STAGE

Le CEN PACA recrute un(e) stagiaire « Plan de gestion Marais de Beauchamp » pour 6

Contexte :

Le marais de Beauchamp, propriété de la commune d'Arles, situé en périphérie du centre ville au niveau du lieu-dit de Pont de Crau s'étend sur près de 115 ha et se décompose en plusieurs espaces :

- Un espace pâturé (61 ha)
- Un espace chassé (30 ha)
- Et un espace d'interprétation du marais ouvert au public, appelé partie pédagogique (23 ha).

L'ensemble de la zone est également un bassin d'expansion des crues pour le canal de la vallée des Baux.

Le CEN PACA, association de type loi 1901, dans le cadre de ses missions de connaissance et de conservation des richesses naturelles, a mené et coordonné les premiers inventaires naturalistes sur le site, permettant la mise en évidence d'un fort intérêt patrimonial, d'où son intégration dans le périmètre Natura 2000 du site « Marais de la Vallée des Baux et Marais d'Arles ». Le partenariat entre la Ville et le CEN PACA pour assurer les suivis et la gestion est établi depuis 1997.

Une note de gestion a été réalisée sur la partie pédagogique en 2010. Cette note de gestion doit être complétée par un document de gestion complet permettant de faire un état des lieux des connaissances sur le site et ainsi de mener une réflexion sur les actions de gestion à mettre en place sur les cinq prochaines années. **La rédaction de ce plan de gestion fait l'objet de la proposition de stage.**

Missions :

Le travail à réaliser comprendra les points suivants :

- Diagnostic du site : point sur les éléments disponibles au niveau écologique, géologique, hydrologique mais aussi en termes d'usages et de fréquentation. Pour cela, des contacts avec tous les organismes impliqués seront nécessaires (ville d'Arles, Opérateur Natura 2000 : PNR Camargue, CIQ de Pont de Crau, GCA).
- L'objectif du stage est de faire une synthèse des connaissances existantes, mettre en évidence les manques éventuels, si besoin mettre en place des relevés de terrain complémentaires sur certains secteurs.
- Définition des principaux enjeux à partir des éléments du diagnostic
- Proposition d'objectifs de gestion
- Proposition d'actions à mettre en place pour atteindre les objectifs de gestion (sous forme de fiches actions précises et détaillées)

Conditions de travail :

- Bureau disponible dans les locaux du CEN PACA à Saint Martin de Crau
- Il sera demandé au stagiaire d'amener son ordinateur personnel
- Pas d'hébergement prévu

- Permis B obligatoire, nécessité de disposer d'un véhicule personnel (Remboursement des frais kilométrique de déplacement entre le bureau et le site)
- Indemnisation selon les règles en vigueur : 436 € par mois

Profil souhaité :

- Niveau demandé : Master 2
- Thématique : connaissances en gestion des zones humides (faune/flore, hydrologie)

Conditions de travail :

- Durée du stage : 6 mois
- Date de début de stage : février/mars
- Bureau disponible dans les locaux du CEN PACA à Saint-Martin-de-Crau
- Il sera demandé au stagiaire d'amener son ordinateur personnel
- Pas d'hébergement prévu
- Permis B obligatoire, nécessité de disposer d'un véhicule personnel (Remboursement des frais kilométrique de déplacement entre le bureau et le site)
- Indemnisation selon les règles en vigueur : 436 € par mois

Contact :

Envoyer CV et lettre de motivation à Bénédicte Meffre, chargée de mission zones humides : benedicte.meffre@cen-paca.org. 04 90 47 93 93 / 06 33 92 62 73